



mobilisés pour le climat !



26 février 2022

Synthèse des ateliers

Les transports



Se rendre à son travail, aller faire des courses, accompagner ses enfants à l'école, rencontrer ses amis, pratiquer un sport ou une activité culturelle... notre vie quotidienne est faite de déplacements, toujours plus nombreux ! Afin de répondre aux exigences de la transition énergétique, l'évolution de nos pratiques en matière de mobilité doit faire l'objet d'une attention particulière. **Dépendant encore essentiellement des énergies fossiles, le transport routier est une source majeure d'émissions de CO₂, principal responsable du réchauffement climatique.**

Nos déplacements représentent :



des consommations
énergétiques
du territoire
métropolitain



des émissions de gaz
à effet de serre
du territoire
métropolitain



des émissions
d'oxyde d'azote,
principal
polluant
atmosphérique
du territoire,
le plus toxique
pour la santé

50%

des déplacements
métropolitains
font moins de
3 km



Chacun peut agir !

Comment réduire l'impact de
mes déplacements sur le climat ?

Comment limiter l'usage de la voiture individuelle
au profit de modes de déplacements plus durables ?

Comment encourager la marche, le vélo
ou l'usage des transports en commun ?

Quelles solutions existent en matière
de véhicules propres ?

Malgré son impact environnemental et son coût annuel,
la voiture individuelle reste le moyen de transport le plus utilisé
pour nos déplacements sur le territoire métropolitain.

2013

52%



2020

50%



35%



36%

12%



11%

1%



3%

La voiture individuelle représente :

52%



des émissions de gaz
à effet de serre
des transports



5 000 €

de coût annuel moyen,
soit 10 à 12%
du budget des ménages



Ce qui est positif

Afficher des objectifs ambitieux est un moteur incitatif de l'action publique et privée.

La moitié des déplacements quotidiens font moins de 3km: opportunité d'augmenter la part modale des déplacements actifs.

Le P2M, salué comme une avancée, ouvre la voie à des transports en commun sur sites réservés : soutenir et renforcer cette ambition

Zones 30 et nouvelles pistes cyclables

Information des acheteurs sur l'impact environnemental de la livraison des marchandises: éducation des consommateurs (affichage de l'empreinte carbone)

Retour du transport fluvial

Les 2 roues motorisés sont une alternative à la voiture.

L'information sur la qualité de l'air est disponible, quantifier les impacts par mode de déplacement ?

Ce qui est négatif

Le relief du territoire, au-delà de la "cuvette nancéienne", rend plus difficile certains comportements en modes doux

20 % des déplacements quotidiens en Métropole (sur 1 million de déplacements jour) viennent de loin, et favorisent le recours à la voiture individuelle.

Pas assez d'incitations aux modes doux : communication plus forte et aménagements plus lisibles nécessaires, manque de parkings vélo sécurisés et d'espaces de réparation, gonflage...

Insuffisante valorisation des bonnes pratiques (réseaux d'entreprises par exemple, ou modèles d'inspiration chez nos voisins européens).

Encore trop peu de contrainte pour réduire significativement le nombre de voitures individuelles.

Trop de travaux et bonnes idées (universitaires, scientifiques, entreprises, projets européens) ont été oubliés... ressortir les dossiers et les prendre en compte !

Mauvaise adéquation entre l'offre de mobilité et la demande de transports

Problème de disponibilité des stations gaz pour les transports routiers.



Les défis à relever :

- **Un sujet au centre des politiques de la ville.** Promouvoir des déplacements décarbonés, ce n'est pas seulement réfléchir aux moyens de déplacements et à l'énergie utilisée pour les véhicules ; c'est aussi parler du travail, repenser l'habitat en réduisant l'offre de places de stationnement liée aux logements (PLUI-HD), favoriser les commerces de proximité, réinventer la voirie, laisser les habitants s'approprier l'espace public et *la vie de la ville*.
- La densité de l'habitat métropolitain doit permettre de limiter les déplacements à condition de **mieux "équilibrer la vie des quartiers"** (ville du quart d'heure, commerces et services de proximité). Communiquer sur ce point serait simple et pédagogique. **Mettre en place un jalonnement piéton et vélo** avec les temps de déplacement vers les grandes polarités.
- **Valoriser les chemins piétons.** Les signaler clairement, les rendre plus agréables. Notamment en passant par les parcs et espaces naturels (21 ha sur le territoire métropolitain au total).
- **Valoriser le vélo**, notamment chez les scolaires, en tant que mode de transport pratique pas cher et plus efficace. Résoudre les difficultés liées au relief en proposant des stations vélo à propulsion électrique, ou une remontée mécanique (VRAM). Relier entre elles les portions de pistes vélos existantes. Développer les stations de vélos type *vélib*. Inscrire l'aspect qualitatif des stationnements vélos.
- **Concevoir la voiture en ville comme un bien commun.** Inciter et accompagner les réseaux d'entreprises et les grands sites d'emploi (université) à promouvoir des navettes mini bus et/ou à acheter des voitures pour les mettre à disposition de leurs employés : auto partage pour du "ramassage" collectif.
- **Gratuité des transports en commun.**
- **Etablir un plan de déplacement multi modal** à l'échelle du Sud 54 (trains, cars, parking relais...) afin de réduire le recours à la voiture individuelle pour les plus longues distances. En parallèle, travailler sur la réduction des déplacements.
- Travailler la carburation des matériels roulants avec des énergies non fossiles décarbonées (hydrogène ?).
- **Assurer un travail de co-construction** (à inventer) avec université, labos, entreprises, projets européens... Faire métropole en faisant en sorte que l'EPCI "assemble" les acteurs (son cœur de métier)
- **Inventer des plans d'urbanisme** avec des marges de manœuvre plus souples (législateur...). Adapter l'urbanisme au concept de la ville du ¼ d'heure, développer l'usage de *l'urbanisme tactique* pour faciliter la pédagogie.
- **Enjeu de l'autonomie dans les déplacements:** enfants, personnes âgées ou à mobilité réduite, mal voyants...
- Mettre au point une **logistique du dernier kilomètre**. Quelle solution pour les gros volumes ?

Les bâtiments

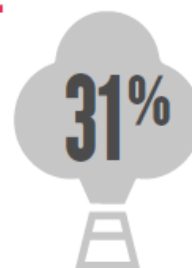


De notre domicile à notre travail, en passant par les commerces, les lieux d'enseignement, ou encore les structures de loisirs, nous passons la majeure partie de notre temps dans des espaces clos. La performance énergétique des bâtiments, qu'il s'agisse du secteur résidentiel ou tertiaire, constitue donc un enjeu crucial pour relever le défi de la transition énergétique.

Ayant recours à plus de 50% aux énergies fossiles, les bâtiments représentent :



des consommations énergétiques du territoire métropolitain, dont 27 % pour nos logements



des émissions de gaz à effet de serre du territoire métropolitain



des consommations énergétiques des bâtiments dédiées aux besoins de chaleur (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation)

Le parc de logements de notre territoire est particulièrement énergivore :



des logements sont construits avant la réglementation thermique de 1974



28%

du parc de logements est constitué de maisons individuelles, représentant 45 % des consommations énergétiques (une maison consomme en moyenne 2X plus d'énergie qu'un appartement)

Le secteur tertiaire est également un important consommateur d'énergie. Ses consommations énergétiques sont générées à :

30%



par les bureaux

17%



par les commerces

15%



par les lieux d'enseignement

14%



par les établissements de santé

Chacun peut agir !

Quels gestes quotidiens adopter pour limiter les besoins énergétiques dans mon logement ?

Comment améliorer la performance thermique des bâtiments ?

Quels sont les travaux les plus efficaces à mettre en œuvre pour réduire les consommations énergétiques des bâtiments ?

Quels sont les modes de chauffage les moins polluants ?

Les bâtiments émettent de nombreux polluants (particules fines, composés organiques volatils) nocifs pour notre santé.



Ce qui est positif

Mise en place de la RE 2020
Bonus COS (Coef. d'Occupation des Sols) pour
les bâtiments performants
Contraintes à la location

Audits et diagnostics pour être efficient.

Dispositif d'accompagnement, d'aides financières
et de contrôle pour garantir et sécuriser le
parcours de rénovation et d'équipements

Initiatives à soutenir: ReMise, Un toit partagé ...

ALEC, Maison de l'Habitat et du DD, ADEME ...

Les dispositifs de sensibilisation portent leur fruits.
La Métropole peut labéliser ses bâtiments performants
avec le label européen *Energy Cities Display*

S'inspirer des outils et solutions d'autres collectivités

Innovation technologique (verres isolants)

La métropole bénéficie d'infrastructures de
chauffage urbain

20% du territoire métropolitain est occupé par les forêts

Prendre en compte la faune liminaire, intégrer
des nichoirs dans les projets de rénovation

Ce qui est négatif

Le confort d'été, les énergies grises,
l'empreinte carbone des bâtiments, ne sont pas
assez pris en compte.

Le coût de la rénovation est insoutenable pour le
plus grand nombre.

Augmenter les aides publiques

Dépendance trop importante aux énergies
fossiles. Accélérer le mix énergétique.

Chauffage urbain pas assez étendu.

Construction et promotion immobilière trop
conséquente sur la métropole.

Le taux des rénovations performantes est trop
faible pour atteindre les objectifs

Enjeux de compétences des artisans, labels trop
permissifs, besoin de contrôle des chantiers et de
formation des professionnels.

Pas suffisamment d'entreprises compétentes sur
le segment de la rénovation des bâtiments

La métropole doit montrer l'exemple et initier les
rénovations nécessaires.

Manque d'information des habitants sur les
enjeux, les bonnes pratiques, les aides.

Métropole pas assez végétalisée

Temps long : décision politique, multiplicité des acteurs



Les défis à relever :

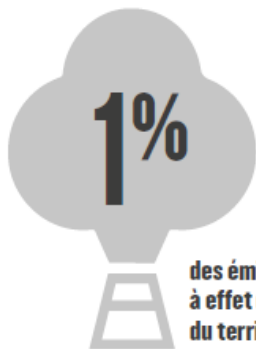
- **Copropriétés.** Engager des discussions avec les syndicats de copropriété pour s'engager dans des rénovations énergétiques performantes et s'équiper de moyen de production d'énergie. (solaire PV et thermique, géothermie, éoliennes urbaines)
- **Mode de vie.** Faciliter les parcours résidentiels, rendre l'habitat collectif désirable, favoriser les bâtiments multifonctionnels pour optimiser leur utilisation, rapprocher lieux de vie et lieux de travail. Utiliser l'eau pluviale pour les toilettes et l'arrosage. Accepter d'avoir des logements plus petits.
- **Requestionner l'usage du logement,** les consommations induites, le télétravail. Promouvoir la sobriété énergétique (éclairage de nuit, régulation de la température des chauffages collectifs..)
- **Réfléchir à l'échelle des quartiers:** multi activités, jardins, travail, commerces, dans un rayon de 1km.
- Réfléchir globalement à **l'ensemble des impacts liés au bâtiment.** Bilan carbone global et énergie grise. Quid du parc ancien ? Faut-il détruire pour reconstruire ? Privilégier l'utilisation des logements vacants.
- **Informations et sensibilisation.** Prioriser, donner un cap. Accompagner les gestionnaires et propriétaires sur un plan d'actions à horizon 2030.
Accentuer la communication envers les propriétaires et les locataires (services, conseils, aides financières...), valoriser les opérations exemplaires, réfléchir à d'autres vecteurs pour atteindre le plus grand nombre.
Intensifier le message de transition écologique auprès des scolaires.
- **Multiplier les acteurs d'accompagnement en capacité de contrôler les devis et les travaux** pour garantir et sécuriser le parcours de rénovation. Un cahier des charges clair et précis depuis les matériaux jusqu'à la finition en passant par l'étanchéité à l'air doit être respecté.
- **Accélérer la rénovation** des bâtiments publics, végétaliser les toitures, tendre vers une autonomie énergétique des bâtiments (panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques, géothermie)
- **Biodiversité.** La rénovation supprime des habitats de la faune liminaire. Se rapprocher d'experts ou d'associations de protection pour intégrer cette notion dans les plans de rénovation. Prendre conscience que chaque m2 de sol est vivant et est une ressource qui s'est constituée sur le temps long. Besoin d'un moratoire sur l'artificialisation des sols.
- **Intégrer dans le futur PLUi** la production d'énergie verte, l'équipement dédié aux mobilités douces, la performance thermique des habitations. Encadrer les permis de construire.
- **Fixer des objectifs quantifiés** pour permettre de démontrer que les objectifs fixés par le GIEC seront atteints.

L'agriculture



Le secteur agricole doit relever un triple défi : nourrir une population en expansion, préserver l'environnement et garantir les revenus des agriculteurs. Face au sujet de préoccupation majeure qu'est l'alimentation, de nouvelles pratiques durables et innovantes sont à élaborer au service d'un manger mieux. Ressource en eau, utilisation des sols, qualité de l'air et biodiversité, la production agricole a des impacts majeurs sur le territoire métropolitain, malgré un poids relativement faible dans les émissions de gaz à effet de serre.

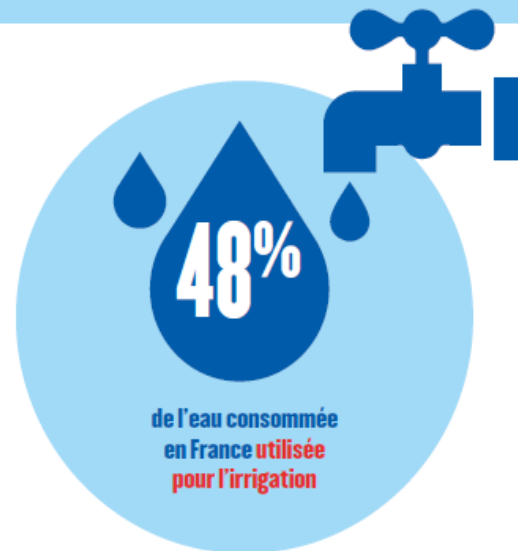
Le secteur agricole représente :



des émissions de gaz à effet de serre du territoire métropolitain



des émissions d'ammoniac, polluant participant à la formation de particules fines, nocives pour nos systèmes respiratoires



de l'eau consommée en France utilisée pour l'irrigation



Chacun peut agir !

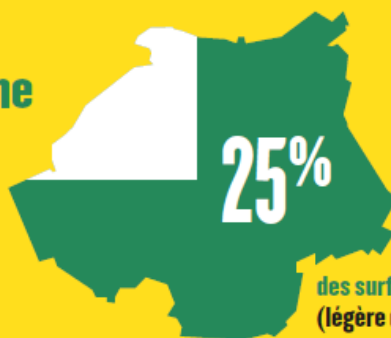
Comment accompagner l'émergence d'une agriculture plus responsable et plus durable ?

Comment promouvoir une alimentation de qualité et de proximité pour tous ?

Comment développer de nouvelles filières de production ?

Comment mieux faire dialoguer le monde

L'agriculture métropolitaine couvre :



des surfaces du territoire (légère diminution en 10 ans)



des besoins alimentaires du territoire, contre 2% en moyenne pour les 100 premières aires urbaines françaises

La gestion équilibrée des terres agricoles est indispensable pour améliorer notre autonomie alimentaire.



Ce qui est positif

Même si l'agriculture pèse peu dans les émissions de GES et la consommation du territoire, dans le bilan PCAET, c'est un thème central : santé, économie, environnement (air, sols, eau), attractivité et empreinte globale

Les circuits courts permettent d'aider les producteurs locaux tout en sensibilisant la population sur la qualité des produits et l'importance de l'agriculture de proximité. On peut noter un développement et une progression régulière des circuits courts, accompagnés par les institutions du territoire

Même s'ils sont à renforcer, des outils pédagogiques existent et peuvent être mobilisés, comme l'accompagnement au jardinage

Le cadre réglementaire s'est renforcé avec la loi Egalim qui pose des objectifs en matière d'alimentation (intégration du bio dans la restauration collective)

L'agriculture est un levier important pour la méthanisation et ainsi la résilience du territoire en terme d'énergies renouvelables. Point de vigilance sur la qualité de l'eau.

Le maintien des exploitations agricoles est un levier important de lutte contre l'artificialisation des sols

Ce qui est négatif

Les surfaces agricoles ont diminué d'environ 1% en 10 ans, au détriment d'une préservation des sols. Il est essentiel de limiter le développement de la ville sur « la campagne » par des emprises urbaines/réglementation SCoT/PLU

Les agriculteurs traditionnels ne sont pas assez accompagnés dans leur transition vers le bio et sont trop souvent critiqués pour leurs pratiques dont ils sont captifs

L'agriculteur est trop souvent perdant économiquement dans le système actuel

Les consommateurs manquent encore d'informations concrètes concernant l'impact de l'alimentation sur la santé, la déforestation, les gaz à effet de serre, la pollution...

(par exemple le bio non local est une fausse bonne idée)

Les pesticides et engrais chimiques sont trop largement utilisés et présentent un réel danger pour la santé, mal connu

Les terres agricoles doivent être réservées à la production alimentaire et non pour des agro-carburants ou la méthanisation.

L'utilisation de l'eau pour l'irrigation doit être plus réglementée pour éviter les dérives



Les défis à relever :

- **Augmenter la production agricole de proximité**, avec comme objectif d'atteindre 3% d'autonomie alimentaire en 5 ans, et 50% de production bio et locale en 10 ans.
- **Développer la sensibilisation** à tout niveau d'âge sur les sujets de l'agriculture, ses impacts et enjeux, la production bio et locale, les régimes moins carnés, et la qualité nutritive des aliments.
- **Stopper l'étalement urbain** : réquisitionner les fonciers disponibles pour favoriser l'implantation d'une agriculture de proximité, développer des jardins partagés en zone urbaine, pour la sensibilisation et la désartificialisation des sols ; sanctuariser des territoires en périphérie pour l'exploitation maraîchère.
- **Favoriser la production locale et bio** sur les marchés et aider financièrement les consommateurs pour y avoir accès plus facilement, permettre aux consommateurs de s'approvisionner à proximité et à prix soutenable, en produits locaux durables.
- **Améliorer l'accompagnement des agriculteurs dans leur transition** vers le bio et les énergies renouvelables, avec une augmentation de l'aide financière ; accompagner la conversion des exploitations, notamment par le levier de la commande publique ; appuyer les démarches de passage d'une agriculture conventionnelle à la permaculture.
- **Diminuer drastiquement l'utilisation de produits chimiques** dans l'agriculture comme l'ammoniac, le glyphosate, les produits connus pour leurs impacts sur la santé (ex. perturbateurs endocriniens).
- Mettre en place une réglementation plus stricte sur **l'utilisation de l'eau**.
- **Développer la méthanisation** et permettre le couplage entre une fertilisation bio et une indépendance énergétique renouvelable. La méthanisation doit être un sous produit de la culture pour l'alimentation, dans le respect des ressources en eau.
- **Mieux contrôler** l'appellation « Agriculture biologique ».

L'économie productive

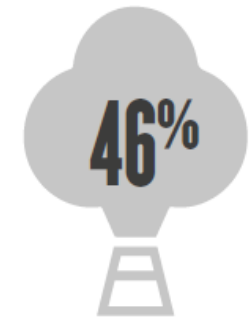


Avec près de 44 000 emplois, dont plus de 12 000 dans le secteur industriel, l'économie productive représente plus d'un quart des emplois du territoire métropolitain. Ces activités, à fort impact environnemental, doivent s'inscrire dans les enjeux de la transition énergétique et de la Métropole bas carbone.

Avec une forte dépendance aux énergies fossiles (charbon et gaz naturel), l'industrie métropolitaine



des consommations énergétiques du territoire métropolitain, (en hausse de 32% depuis 2014)



des émissions de gaz à effet de serre du territoire métropolitain

Chacun peut agir !

- Comment améliorer la performance énergétique des sites industriels ?
- Quelles sont les solutions alternatives à l'utilisation des énergies fossiles ?
- Comment accompagner les projets d'efficacité énergétique dans l'économie productive ?
- Comment encourager l'innovation au service de l'industrie du futur ?



L'économie métropolitaine possède aussi un bilan carbone à fort impact

en raison de son modèle s'appuyant sur d'importantes importations et exportations



53%
de la demande locale importée



47%
de la production locale exportée

La récupération de la chaleur fatale,

générée par les process industriels, est un important gisement de production énergétique.

Cette valorisation pourrait couvrir

jusqu'à 10%

des besoins actuels de chaleur du territoire métropolitain.





Ce qui est positif

L'Économie métropolitaine est active, productive, compétitive

Innovation des universités, labo de recherche, projet REACHER

Ressources biomasses importantes (bio déchets, bois, méthanisation...)

Intégrer la politique de Numérique Responsable à la politique économique (loi REEN)

Soutenir et développer l'économie circulaire, solutions collectives à des problématiques communes (Ecologie Industrielle)

Relocaliser pour créer de l'emploi et de la solidarité

Opportunité des usages des toitures et des friches industrielles pour produire de l'énergie.

Dynamique de co-construction

Ce qui est négatif

Nécessité de relocaliser l'économie, tout en conservant notre compétitivité

L'impact environnemental de notre modèle économique actuel n'est pas soutenable. Sobriété, recyclage, optimisation, réduction des déchets, énergie renouvelable... ne sont pas encore suffisants.

Réduire les déplacements professionnels. Mise en place de plans de déplacements inter entreprises (PDIE) par zones d'activités.

Mieux accompagner les entreprises, les inciter à s'engager plus rapidement dans les transitions. Quels leviers pour la métropole ?

Mieux accompagner les personnes. Information sur les dispositifs existants, faire les bons choix, éviter les offres frauduleuses.

Mieux faire connaître les services de la maison de l'habitat et du Développement Durable.



Les défis à relever :

- **Réduire l'impact de l'activité économique en matière de trafic routier.** Agir sur la logistique urbaine et multiplier les plans de déplacements. Décarboner les flottes. Déployer les bornes de recharges.
- **Réduire l'impact de l'activité économique en matière de prélèvement des ressources naturelles** (sable, terres rares, bois, eau ...)
- **Relocaliser l'économie.** Sensibiliser et informer les acteurs économiques et les habitants à la consommation locale et au mieux consommer. Diversifier l'offre locale. La commande publique doit montrer l'exemple. Point de vigilance sur les publics fragiles économiquement.
- **Augmenter la production locale d'énergie renouvelable.** Équipement des toitures commerciales et industrielles, des parkings. Aides au particuliers.
- **Maitrise et réduction des consommations énergétiques.** Développement de l'écologie industrielle territoriale, mobilisation des capacités d'innovation du territoire.
- **Incitation et accompagnement.** Valoriser l'exemplarité et accompagner les acteurs (entreprises et salariés) dans le cadre d'un processus de labellisation (bâtiments, production, numérique, déplacements, etc). Accompagnement à la lisibilité de la réglementations et à la sollicitation des aides publiques de transition.
- **Favoriser le réemploi et la consommation de ressources durables.** Développer l'économie circulaire en s'appuyant sur les capacités d'innovation du territoire et en encourageant les initiatives déjà présentes (Benne Idée, Re Mise, Des Hommes et Des Arbres ...). Intégrer un volet « Numérique responsable » aux politiques économiques. Rédiger une feuille de route ESS partagée entre les collectivités.

Les effets et impacts du changement climatique



Le changement climatique s'accélère et les phénomènes météorologiques extrêmes se multiplient à l'échelle de notre territoire. Pour lutter contre les effets néfastes sur l'environnement et les êtres humains, il est urgent de réduire nos émissions de gaz à effet de serre et de s'engager pour une Métropole bas carbone, adaptée au changement climatique.

Les effets du changement climatique deviennent de plus en plus visibles

9 des 10 années

les plus chaudes enregistrées après 2000



sur le territoire métropolitain à l'horizon 2100, selon le scénario le plus pessimiste



10 MOIS sur 12

de sécheresse persistante sur le territoire



Baisse drastique des débits des cours d'eau du territoire

Engageons-nous concrètement pour aménager jour après jour un territoire plus durable !

Le changement climatique entraîne des conséquences multiples et inédites, auxquelles il convient de s'adapter dès à présent



Économie productive :

baisse de la productivité, perte de rendement agricole



Ressource en eau :

augmentation des risques d'inondations, conflits d'usages entre les activités



Biodiversité :

disparition d'espèces, risque accru d'incendies



Populations les plus fragiles :

augmentation des pics de chaleur, altération de la qualité de l'air, inconfort thermique dans les bâtiments



Ce qui est positif

Il existe des solutions : plantation, agriculture (solution verte), eau (solutions bleues), éco-urbanisme, éco gestes, isolation des bâtiments, énergies renouvelables

Le dialogue est nécessaire pour identifier collectivement ce qu'il est possible de faire.

Il est important de s'appuyer sur ce qui fonctionne, s'inspirer l'expérience des autres collectivités, la convention citoyenne pour le climat

Il est possible de conduire des actions de court terme: remettre l'arbre au cœur de la ville (essences adaptées : climat / allergies), exploiter la géothermie, réadapter les bâtiments, récupérer les eaux pluviales.

Renforcement des connaissances de tous, des plus jeunes aux plus âgés, des plus vulnérables aux décisionnaires. Sensibiliser à la prévention des risques.

Justice sociale et écologique: il est encore temps d'anticiper: mettre en place une réserve financière d'urgence climatique, se préparer à l'accueil des personnes en difficulté.

Obligations règlementaires: PCAET, étude de sol obligatoire depuis fin 2021, pour la vente de terrains à bâtir.

Ce qui est négatif

Pas de plan d'action Métropolitain concerté avec les communes et les ComCom voisines

L'objectif de 50% de la métropole n'apparaît pas ambitieux au regard des alertes du GIEC.

Point de vigilance sur les indicateurs et les méthodes de mesures. Les solutions existent, le problème semble résider dans la méthode et la priorisation à l'urgence

Il est nécessaire d'impliquer le plus grand nombre dans les processus d'identification des objectifs et dans les processus de décision afin d'obtenir l'acceptabilité sociale de mesures qui impliqueront des changements radicaux.

La politique de verdissement doit être plus ambitieuse pour bénéficier pleinement des services rendus par les arbres: séquestration carbone, régulation thermique, filtre à pollution atmosphérique, ombrage, attractivité, accueil de la biodiversité.....

Besoin d'offrir des lieux adaptés aux personnes fragiles, la climatisation n'étant pas la solution.

Inégalités sociales en matière de santé

Pas de cohérence entre les différentes actions

La consommation énergétique liée au numérique n'est pas suffisamment appréhendée.



Les défis à relever :

- **Mobilisation du grand public et renforcement des connaissances de tous.** Proposer des formations avec des données scientifiques. Aller à la rencontre des habitants dans les quartiers, s'appuyer sur les associations d'éducation populaires, etc... Sensibiliser aux risques: Ilots de chaleurs, inondations, impact des sécheresses sur le bâti...
- **Adapter les solutions existantes à notre territoire.** Sobriété, consommation locale, économie circulaire, isolation des bâtiments, production d'énergies renouvelables, mobilité active, végétalisation, fermes urbaines, desimpermeabilisation des sols...
- **Prioriser efficacement les actions** pour optimiser les résultats.
Mettre les actions en cohérence: ravalement de façade avec isolation par l'extérieur, travaux de voirie avec verdissement, nouvelles constructions avec équipement photovoltaïque (parking)
- **Intégrer les éléments de solution dans le nouveau PLUi.** Formes urbaines, albédo, végétalisation, trames vertes, bleues, noires. préservation des arbres existants, panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques, récupération des eaux pluviales... Gestion des risques liés au retrait de l'argile. Où mettre le curseur entre liberté/incitation/obligation ?
- **Créer une agence d'assistance à maîtrise d'ouvrage** des communes pour les aider à réaliser des aménagements adaptés au changement climatique
- **Création d'un fonds d'urgence climatique** pour atténuer l'impact financier des plus précaires. Mise en place d'un plan d'action métropolitain élargi aux communautés de communes voisines.
- **Vigilance adaptation pour les population fragiles.** Utilisation des bâtiments vacants pour des hébergements d'urgence, financement de l'isolation des bâtiments. Accélérer l'isolation des logements sociaux. Cadrer et inspecter rigoureusement les chantiers d'isolation (cf. isolation à 1 euro, où les travaux sont souvent pas conformes).
- **Enjeu de conserver la ressource en eau sur le territoire** (collectivité et particulier) issue des périodes pluvieuses pour la réutiliser pendant les périodes de sécheresse. Faciliter l'exploitation des eaux pluviales (toilettes, jardins...). Remise en service des anciens réservoirs communaux. Idée d'un réseau de distribution d'eau non potable.
- **Mettre en place une tarification progressive de l'eau** en fonction de la consommation et du nombre d'occupants. Etendre cette mesure à l'électricité et au gaz de ville.
- **Labélisation COP** : établir un jury décisionnel et prévoir un budget pour participer financièrement aux événements labellisés